

Chambre des Urbanistes de Belgique

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2017

Présence

Présents

Mr	David	Aerts
Mme	Sylvie	Agneessens
Mme	Françoise	Bradfer
Mme	Salomé	Capirchio
Mr	Serge	Colin
Mr	Pierre	Cox
Mr	Renaud	Daele
Mr	Jean-Claude	De Brauwer
Mr	Jean-Michel	Degraeve
Mr	Jean-Pierre	Demolin
Mme	Line	François
Mr	Christian	Frisque
Mr	Christian	Fuchs
Mr	Arnaud	Hancisse
Mr	Philippe	Hanocq
Mme	Fabienne	Hennequin
Mr	Bertrand	Ippersiel
Mr	Marc	Jortay
Mr	Pierre	Laconte
Mr	Xavier	Mariage
Mme	Virginie	Michel
Mr	Serge	Peeters
Mr	Julien	Pissart
Mr	Paul	Plak
Mr	Daniel	Roggeman
Mme	Stéphanie	Roose
Mme	Nathalie	Smoes
Mr	Jeremy	Tournay
Mr	Guillaume	van der Vaeren
Mr	Didier	Van Ingelgem
Mr	Paul	Vermeylen
Mr	André	Vital
Mr	Bernard	Voglet

- + 22 procurations envoyées par mail ou remises en séance.

Excusés

Mme	Anne-Valérie	Barlet
Mr	Jacques	Bruyère
Mr	Nicolas	de Villenfagne

Mme	Dominique-Anne	Falys
Mr	Pierre	Farla
Mr	Stéphane	Hiligsmann
Mme	Charlène	Lamotte
Mr	Christian	Lasserre
Mme	Isabelle	Leroy
Mr	Renaud	Naiken
Mme	Mati	Paryski
Mr	Didier	Recollecte
Mr	Frédéric	Simon
Mme	David	Sophie
Mr	Michel	Steens
Mr	Frans	Uyttrebrouck
Mr	Alain	Vanderputten
Mme	Charlotte	Wauters

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24.02.2016 et du 16.03.2016

Les PV des deux assemblées générales qui se sont tenues en 2016 sont approuvés sans remarque.

Rapport d'activités

Le rapport d'activités fait l'objet d'une présentation détaillée. Les points suivants sont présentés :

- Activités du secretariat
- Relations avec les institutions
- Relations avec les associations
- Représentation au sein des commissions (CAR et CRAT).
- Groupes de travail
- Activités diverses
- Projet à mener

Il est souhaité que le rapport d'activités puisse être mis rapidement en ligne sur le site internet.

Questions/commentaires

- Serge Peters précise que les News seront dorénavant envoyées environ une fois par semaine et ce pour éviter de surcharger les boîtes mail des membres.
- Marc Jortay explique le travail de clarification en cours entre les activités de la CUB et celles de la FUP et notamment le souhait de mieux distinguer les 2 entités au niveau du site internet.
- Il est regretté que le fait que les formations sur les nouvelles dispositions du CoBAT soient pour la plupart organisées par le secteur privé et donc très coûteuses. Marc Jortay interpellera une nouvelle Benoît Périlleux sur cette question.
- Il est rappelé le travail réalisé dans le cadre de l'adoption du CoDT et notamment les propositions en matière d'agrément. Les différents avis formulés par la CUB seront mis en ligne sur le site.
- Marc Jortay rappelle l'organisation en mai 2017 d'un important forum consacré à la mobilité et piloté par la FUP. Il informe du lancement du concours dont le prix sera remis en octobre 2017 à Namur. Il rappelle également que la CUB soutient la FUP. Il demande que les différents membres de CUB puissent soutenir cette initiative.
- Bruno Clerbaux fait le point sur les différentes initiatives ECTP et l'importance de voir la CUB s'investir au niveau européen. Il souhaite faire un appel aux membres pour participer aux travaux de l'élaboration du référentiel 2020.
- Pierre Laconte insiste sur l'importance pour la CUB d'être membre d'ISOCARP et précise que le prochain Congrès se tiendra à Portland.

- Marc Jortay précise que la CUB souhaite rester dans l'AH mais qu'il est nécessaire de clarifier certaines relations. Une réunion est prévue prochainement avec Jan Ketelaer pour faire le point sur la convention nous liant à l'AH.
- Line François pose la question de notre représentation au sein de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon. David Aerts explique que c'est une situation historique. Line François explique qu'il existe également une coordination des différentes Maisons de l'Urbanisme et qu'il n'est pas nécessaire que la CUB y soit représentée.
- Joseph Polet fait part de son expérience à la CAR ainsi que sur les évolutions attendues avec le CoDT. Marc Jortay précise qu'un appel à candidature sera lancé pour renouveler notre représentation au sein de la CAR.
- Bruno Clerbaux demande qu'elle est la position de la CUB par rapport à Architrave. Marc Jortay répond que la volonté est d'opérer un rapprochement avec cette revue afin d'alimenter le contenu rédactionnel avec des préoccupations liées à l'urbanisme.
- Marc Jortay rappelle le travail en cours sur la certification et informe qu'il souhaite clôturer ce travail pour l'assemblée de 2018. Il informe également l'assemblée qu'il ne se représentera plus comme président.

Rapport du trésorier et approbation des comptes

- Les deux scrutateurs (Arnaud Hancisse et Clotilde Fally) marquent leur accord sur les comptes.
- Stéphanie Roose présente les comptes annuels et le budget pour 2017.

COMPTE DE RESULTAT

a) RECETTES 2016

budget des retards de cotisation	5.696,00 €
cotisation de l'année membres actuels	13.015,00 €
cotisations anticipées	250,00 €
nouveaux membres	0,00 €
participation AG	1.540,00 €
divers, publications, barèmes	0,00 €
intérêts bancaires	0,00 €
remboursement FUP	0,00 €
 TOTAL A	20.501,00 €

b) DEPENSES 2016

Intérêts bancaires		0,15 €
secrétariat		0,00 €
website		1.233,35 €
frais de représentation (Isocarp - Europan)		1.651,53 €
AG2015		2.183,00 €
Cotisations		2.597,00 €
<i>ARIB (2016)</i>	1.025,00 €	
<i>Isocarp (2016-2017)</i>	423,00 €	
<i>ECTP</i>	1.149,00 €	
Frais FUP		2.897,95 €
<i>Suivi Tilt</i>	2.897,95 €	
Loyer		11.360,70 €
solde 2015	3.642,10 €	
loyer 2016	7.718,60 €	
Divers		250,00 €
<i>ECTP - entry fee awards</i>		
TOTAL B		22.173,68 €

- La différence entre les recettes et les dépenses sur l'année 2016 s'élève à 1.672,68 € ce qui nous laisse un encaisse 5.692,23 € au 31-12-2016 (soit 5632,08 € sur le compte courant et 60,15 € sur le livret vert).
- La base des recettes provient des cotisations des membres. Une partie du retard de cotisation des années antérieures à l'année 2016 est résorbée.
- Lors de l'AG 2015, un retard de paiement de cotisation de 11.339,00 € était annoncé. Au terme de cette année 2016, ce retard de paiement a été résorbé à concurrence d'un montant de 5.696,00 €.
- Sur cette base, et au vu des divers rappels de paiement en ce qui concerne les arriérés de cotisation, nous préconisons de rester prudent sur ce point dans les prévisions budgétaires de 2017.
- En matière de dépenses, il est à remarquer que la part des dépenses pour les locaux et le site internet est en partie compensée par les décomptes à honorer par la FUP. Le décompte FUP est à ce jour de 13.244,45 € (soit un décompte de 9.390,65 € en 2014-2015, auquel s'additionne un décompte de 7.476,95 € en 2016).
- La FUP prévoit des événements en 2017 qui devraient lui permettre des rentrées, et ainsi le remboursement des frais reportés au 1er trimestre 2017.
- Le compte de résultat est approuvé par l'assemblée générale.

PREVISIONS BUDGETAIRES (TRESORERIE) POUR 2017
--

a) ESTIMATION DES RECETTES POUR 2017

récupération des retards de cotisation		2.000,00 €
cotisation de l'année		19.064,00 €
<i>membres actuels + nouveaux membres</i>		
participation AG		2.000,00 €
divers, publications, barèmes		100,00 €
intérêts bancaires		0,00 €
remboursement FUP		14.805,35 €
<i>Prêt à FUP par CUB 2014-2015-2016</i>	13.244,45 €	
<i>Prêt loyer FUP 6 mois janvier à juin 2017</i>	1.560,90 €	
TOTAL		37.969,35 €

b) ESTIMATION DES DEPENSES POUR 2017

cotisation ISOCARP		423,00 €
cotisation ECTP		1.149,00 €
loyer CUB (hors loyer FUP)		3.121,80 €
frais bancaires		150,00 €
concours ECTP		1.800,00 €
website (hors part FUP)		2.220,00 €
frais de représentation		500,00 €
frais d'administration		
<i>créance 2014-2015</i>		6.000,00 €
divers		3.000,00 €
<i>catering AG</i>	2.000,00 €	
<i>autre</i>	1.000,00 €	
Prêt loyer FUP 6 mois janvier à juin 2017		1.560,90 €
TOTAL		19.924,70 €

- Le secrétariat a continué comme les dernières années à être pris bénévolement en charge par plusieurs membres du Conseil de Direction. Il n'y a donc pas de frais d'administration à prévoir.

- Les activités prévues en 2017 par la FUP devraient permettre une valorisation de la trésorerie de la CUB. La CUB, dans un effort de soutien à la FUP, a pris provisoirement en charge, et à titre de prêt, la totalité des loyers pour 2016, à l'exception de la location de la salle pour les événements. Certaines dépenses ont par ailleurs été réduites quant au partage des services (site internet) et à l'organisation d'activités.
- La CUB soutiendra encore la FUP jusque juin 2017 en ce qui concerne le paiement du loyer, date à laquelle la FUP devrait être indépendante financièrement. La CUB attend un remboursement de ces soutiens par la FUP dans le courant de l'année 2017.
- Une rencontre entre les Conseils de Direction de la CUB et la FUP est prévue afin de coordonner les dépenses communes et d'assurer une dynamique coordonnée en termes de trésorerie et de stratégie de développement. La CUB souhaite un étalement du remboursement afin que celui-ci soit soldé avant janvier 2018.
- Serge Peeters explique les changements souhaités en matière de cotisation. Il est proposé de supprimer la notion d'associé. Dans les faits, elle complique grandement le travail de la trésorière et il est particulièrement compliqué de suivre l'évolution de ce statut chez nos membres. La mobilité professionnelle est en effet beaucoup plus importante qu'auparavant. Il est proposé de conserver 4 types de membres et ce conformément aux statuts : membre effectif/membre stagiaire/membre délégué et membre honoraire. Dans les faits, le nombre de membre stagiaire est très limité.
- Les montants des cotisations demeurent inchangés. 125 euros pour un membre effectif et 33 euros pour un membre stagiaire. Un membre honoraire ne paie pas de cotisation.
- Il est rappelé que les Régions paient un montant forfaitaire pour les membres des administrations régionales.
- Le budget est approuvé par l'assemblée générale.

Démission des membres et proposition de membres honoraires

Membre stagiaire proposé comme effectif		
Mme	Nadège	Duvivier
Mme	Suzanne	Jadoul
Mr	Laurent	Sevrin

- Pas d'objection.

Membre souhaitant démissionner		
Mr	Bart	Aerts
Mr	Philippe	Baras
Mme	Yasmina	Bashti
Mme	Ysamine	Bensaid
Mme	Bénédicte	Dawance
Mr	Thierry	De Bie
Mr	Dominique	De Granges de Surgeres
Mme	Barbara	Joly
Mme	Anne	Sinzot
Mr	Francis	Taxhet

Membre non en ordre de cotisation ou dont nous n'avons plus de nouvel

Mme	Françoise	Bovesse	
Mme	Véronique	Dailly	
Mr	Renaud	Dardenne	
Mr	Charles	De Cramer	
Mr	Paul	Defawe	
Mr	Thierry	Deweirdt	
Mme	Ioula	Pankratieva	
Mme	Nathalie	Renneboog	
Mr	Djontu	Togep	
Mme	Marie-Claire	Van Cutsem	

- Fabinne Hennequin constate qu'il a de nombreux membres démissionnaires et demande si ces membres ont été contactés personnellement. Stéphanie Roose explique que c'est le cas y compris par voie téléphonique.
- Marc Jortay précise que la volonté du Conseil de direction est de clarifier tant le nombre que le statut de nos membres. Il n'est en effet pas pertinent de compter les membres qui ne sont plus actifs ou qui ne sont pas en ordre de cotisation depuis plusieurs années.

Honoraire		
Mr	Jean	De Salle
Mr	Jacques	Antoine

Christian Frisque présente le profil et la carrière de Jean De Salle

Nouveaux membres

	Nom	Prenom	Societe	Parrain 1	Parrain 2
Mr	ABELOOS	Olivier	Juxing international investment	Pierre Cox	Bertrand Ippersiel
Mme	DENEUBOURG	Milène	Bureau bruxellois de la planification - Perspective.Brussels	Delphine Desmet	Alexandre Ferrao Santos
Mr	DUPON	Jérémy	Survey&Aménagement	Serge Peeters	Marc Jortay
Mme	LORIDAN	Brigitte	Bureaux De-Ceuster et associés	Line François	Bertrand Ippersiel
Mr	MILIS	Louis	CERAU sprl	Yves Hubert	François Timmermans
Mr	PIN	Maxime	Architecte-urbaniste indépendant	Denis Collin	Xavier Mariage
Mr	TOURNAY	Jérémy	sa Pissart AE	Julien Pissart	Eric Vidal

- Les nouveaux membres sont accueillis sans objection.

Renouvellement partiel du Conseil de direction

- David Aerts a présenté sa démission pour des raisons liées à sa nouvelle fonction comme directeur general.
- Une seule candidature a été introduite. Clotilde Fally est élue à l'unanimité des votes (55 votes).

Divers

- L'assemblée générale se clôture par l'accueil des nouveaux membres et l'exposé de Monsieur Cédric Dresse, attaché au Cabinet du Ministre Di Antonio et portant sur la réforme du CoDT.